

# Guide de la rentrée

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

INFOS  
PRATIQUES

POUR BIEN PRÉPARER L'ANNÉE SCOLAIRE

VILLE DE



longjumeau

**PÔLE FAMILLE**

HÔTEL DE VILLE

6 bis rue Léontine Sohier

0164 54 19 00

[www.longjumeau.fr](http://www.longjumeau.fr)

# Vos interlocuteurs

## ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ

**Sandrine Gelot**, Maire

**Pierre Froment**, Adjoint au Maire en charge de la Petite enfance, l'Éducation, l'Enfance et l'Égalité des chances.

**Marie-Laure Bourcet**, Conseillère municipale déléguée au Soutien à la parentalité.

**Niakalin Sissoko**, Conseillère municipale déléguée à la Réussite éducative.

**Dorra Smiti**, Conseillère municipale, référente Cité Éducative.

**Vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 01 64 54 19 37**

## SERVICES MUNICIPAUX

**Enfance-Éducation**  
Scolaire, péri et extrascolaire, restauration scolaire

01 64 54 19 00 - enfance@longjumeau.fr

**Petite Enfance**  
01 64 54 19 00 - petite-enfance@longjumeau.fr

**Espace jeunes**  
16 impasse Calmette  
01 69 74 82 10

**Maison de quartier Colucci**  
Rue Maryse Bastié  
01 64 54 19 96

## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

### ÉCOLES MATERNELLES

**Albert Schweitzer**  
Rue Léon Renard - 01 64 48 90 94

**Maryse Bastié**  
Rue Henri Dunant - 01 64 48 87 24

**Balizy**  
Rue des Templiers - 01 69 09 13 33

**Jean Mermoz**  
22 rue Léontine Sohier - 01 69 34 68 65

**Charles Perrault**  
15 av. du Général de Gaulle - 01 69 09 18 52

**Albert Gubanski**  
25 rue Jules Ferry - 01 69 09 94 39

**ÉCOLE MATERNELLE  
INTERCOMMUNALE**  
**Les Saules**

7 rue Jean Jaurès, Champlan - 01 69 09 50 58

### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

**Albert Schweitzer**  
14 rue Léon Renard - 01 64 48 08 15

**Antoine de Saint-Exupéry**  
Rue Henri Dunant - 01 64 48 99 17

**Balizy**  
2 rue des Templiers - 01 69 09 17 21

**Hélène Boucher**  
22 rue Léontine Sohier - 01 69 09 15 88

**Georges Guynemer**  
3 rue des Écoles - 01 69 09 27 21

**Jules Ferry**  
Rue Jules Ferry - 01 64 48 86 33

### ENSEIGNEMENT PRIVÉ

**École privée Sainte-Anne**  
1 rue Léon Renard - 01 69 74 70 70

**POUR LES AUTRES STRUCTURES, RDV SUR [WWW.LONGJUMEAU.FR](http://WWW.LONGJUMEAU.FR)**



# ÉDITO

Chères familles longjumelloises,

La rentrée scolaire approche et, avec elle, l'organisation du quotidien de vos enfants entre temps scolaire et activités périscolaires.

Alors pour préparer cet évènement et organiser la vie familiale autour de l'école, vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles et pratiques : inscriptions administratives, organisation des services péri et extrascolaire, quotient familial, soutien à la scolarité. L'ensemble des services dédiés à l'enfance est répertorié ici pour vous simplifier la rentrée.

Les équipes municipales et les services périscolaires se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à les contacter aux coordonnées indiquées dans ce document.

Longjumeau a récemment obtenu le label «Cité éducative», dispositif qui permet de renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur parcours scolaire et éducatif. Cette labellisation ouvre de nouvelles perspectives pour l'égalité des chances sur notre territoire

Je souhaite à tous les élèves longjumellois une excellente rentrée scolaire et une belle année d'apprentissages ; et aux parents un bel épanouissement familial.

**Sandrine Gelot**  
Maire de Longjumeau,  
Vice-présidente du  
Département de l'Essonne

Directrice de la publication : Sandrine Gelot • Rédaction : Services municipaux • Réalisation : Service Communication : 01 64 54 59 00 • Hôtel de ville : 6 bis, rue Léontine Sohier - 91160 Longjumeau - 01 64 54 19 00 • [www.longjumeau.fr](http://www.longjumeau.fr) • Impression : RAS • Exemplaires : 3 500 • Dépôt légal : août 2025 • Crédits photos : Service Communication, freepik.com, Adobe Stock, DR



# Journée type de l'enfant



	7h30	8h30	11h30	13h30*	16h30*	18h	18h30
lundi	Accueil du matin	Classe	pause déjeuner	Classe	Études surveillées Accueil du soir	Accueil du soir*	
mardi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Études surveillées Accueil du soir	Accueil du soir*	
mercredi	Accueil de loisirs (journée ou demi-journée) avec repas		Pause déjeuner	Accueil de loisirs à la journée			
jeudi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Études surveillées Accueil du soir	Accueil du soir*	
vendredi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Accueil du soir des élémentaires et maternelles*		

\*A. Gubanski et J. Ferry : 8h30-11h30 ; 13h15-16h15 / G. Guynemer : 8h30/11h35 ; 13h35-16h35.

\*Un service d'accueil tardif jusqu'à 19h est mis en place pour les parents rencontrant des difficultés ponctuelles avec un tarif forfaitaire de 5€

## Calendrier des vacances scolaires



**Le calendrier présenté ci-dessous est susceptible de modifications.**

### RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

### VACANCES D'AUTOMNE

Du dimanche 19 octobre  
au dimanche 2 novembre 2025

### VACANCES DE NOËL

Du dimanche 21 décembre 2025  
au dimanche 4 janvier 2026

### VACANCES D'HIVER

Du dimanche 22 février  
au dimanche 8 mars 2026

### VACANCES DE PRINTEMPS

Du dimanche 19 avril au dimanche 3 mai 2026

### PONT DE L'ASCENSION

Le jeudi 29 mai et le vendredi 30 mai 2026

### VACANCES D'ÉTÉ

À partir du dimanche 5 juillet 2026

FERMETURE DES STRUCTURES  
D'ACCUEIL DE LOISIRS / JOURNÉE  
DE FORMATION DES ANIMATEURS  
Mercredi 12 novembre 2025

# Actualisation des tarifs périscolaires :

**Afin d'être au plus près de la réalité de la situation des familles, la Ville s'appuie sur le quotient CAF pour établir le prix des prestations municipales.**

S'appuyer sur la méthode de calcul du quotient familial de la CAF, c'est prendre en compte de façon individualisée les moyens et la composition des familles. Cette tarification est plus équitable, particularisée et progressive.

La ville de Longjumeau prend en charge au moins 50% et jusqu'à 85% du coût de ces services publics essentiels.

## Combien coûte un repas à la ville ?

- Le coût unitaire de revient d'un repas pour la ville est de 14 €



- 50% (au minimum) du coût global est pris en charge par la collectivité (soit 7 €).

La différence (de 2,10 € à 7 €) est donc à la charge des familles en fonction de leur quotient familial.



**POUR EN SAVOIR PLUS & UTILISER LE SIMULATEUR, SCANNEZ LE QR CODE & CONNECTEZ-VOUS À VOTRE COMPTE.**



$$\text{QF} = \frac{\text{RESSOURCES ANNUELLES IMPOSABLES} - 12 \text{ ABATTEMENTS SOCIAUX}}{\text{PRESTATIONS ANNUELLES}} \\ \text{LE TOUT DIVISÉ PAR VOTRE NOMBRE DE PARTS*}$$

## EN PRATIQUE

Pour calculer votre nouveau quotient familial, deux possibilités :

### Vous êtes allocataire de la CAF

Déposez votre attestation de paiement CAF dans votre espace du portail citoyen ou à l'accueil de la mairie.

### Vous n'êtes pas allocataire de la CAF

Vous devez effectuer la démarche via l'espace du portail citoyen ou à l'accueil de la mairie.

Votre QF sera calculé comme suit :

- Le ou les parents : 2 parts.
- 1<sup>er</sup> enfant à charge : 0,5 part.
- 2<sup>e</sup> enfant à charge : 0,5 part.
- 3<sup>e</sup> enfant à charge : 1 part.
- Par enfant supplémentaire : 0,5 part.
- Par enfant handicapé : 1 part.

**Attention :** En l'absence de calcul de votre quotient, le tarif maximum de l'activité concernée vous sera appliqué.

# Services péri et extrascolaires

**Les temps péri et extrascolaires font partie intégrante du parcours éducatif des enfants. Les activités proposées favorisent leur développement personnel et leur implication dans la vie en collectivité. Ces temps respectent le rythme chronobiologique des enfants.**

## ACCUEIL DU MATIN (7H30-8H30)

Un temps de transition calme avec des activités courtes.

## RESTAURATION SCOLAIRE

La pause du midi a lieu de 11h30 à 13h30, dans les écoles. La Ville sert un menu à 4 composantes (1 plat protidique + 1 garniture + 1 produit laitier + 1 entrée ou 1 dessert + du pain) pour éviter le gaspillage et assurer un meilleur équilibre alimentaire aux enfants.

## ACCUEIL DU SOIR

### Accueil de loisirs (16H30-18H30) :

Un temps est consacré au goûter, fourni par les familles. Des activités variées sont ensuite organisées.

### Études surveillées (16H30-18H) :

Après un temps de récréation et de goûter (fourni par les familles), les élèves rentrent en classe pour travailler avec un encadrant, puis rejoignent ensuite l'accueil du soir de 18h à 18h30, selon le besoin des familles.

Le vendredi, l'étude surveillée est remplacée par un service d'accueil jusqu'à 18h30 afin de mieux respecter le rythme de l'enfant.

## RAPPEL :

L'accueil tardif est possible jusqu'à 19h quand vous rencontrez des difficultés ponctuelles, avec un forfait à 5 euros.

**RETROUVEZ  
LE RÈGLEMENT DE  
CES SERVICES SUR  
WWW.LONGJUMEAU.FR**

SCANNEZ-MOI



## UNE QUESTION ?

LES DIRECTIONS DE SECTEUR PERISCOLAIRE SONT À VOTRE DISPOSITION.

**Secteur H. Boucher / J. Mermoz**  
01 64 54 59 14  
clp.boucher@longjumeau.fr

**Secteur du Plateau Saint-Exupéry**  
(Écoles A.Schweitzer Élémentaire et Maternelle, A. De Saint-Exupéry et M. Bastié)  
01 60 10 68 66  
clp.plateau@longjumeau.fr

**Secteur J. Ferry / A. Gubanski**  
01 64 54 19 89  
clm.gubanski@longjumeau.fr

**Secteur G. Guynemer / Ch. Perrault**  
01 64 54 19 94  
clm.perrault@longjumeau.fr

**Secteur Balizy**  
Élémentaire : 01 64 54 19 86  
clm.balizy@longjumeau.fr  
Maternelle : 01 64 54 19 90  
clm.balizy@longjumeau.fr





## ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

(7H30-18H30) :

Les enfants scolarisés et jusqu'à 11 ans révolus, habitant à Longjumeau, sont accueillis dans les accueils de loisirs tous les mercredis et pendant les vacances (repas et goûter inclus dans la prestation). Le mercredi, il est possible d'inscrire son enfant à la demi-journée (le matin) et de le récupérer à 13h30, après le repas du midi.

## INSCRIPTIONS, MODE D'EMPLOI :

Pour les accueils péri et extrascolaires (études surveillées, restauration scolaire, accueils de loisirs matin, soir, vacances, mercredi...) l'inscription est obligatoire. Elle est à faire entre juin et juillet. Vous devez remplir un dossier d'inscription annuel obligatoire : via le Portail citoyen (voir p. 8), ou en le téléchargeant sur le site de la Ville, ou en le récupérant au guichet unique de l'hôtel de ville. Pour les mercredis et les vacances scolaires, vous devez aussi réserver les dates de présence de votre enfant, de préférence sur votre espace personnel depuis le Portail citoyen, ou grâce aux feuilles de présence disponibles en mairie.

## TARIFS :

- En fonction de votre quotient CAF.
- À la présence.

FLASHEZ  
LE QR CODE  
POUR LES  
CONSULTER



# Restons connectés !

Le Portail citoyen et l'application gratuite LGJ l'appli (sur smartphone ou tablette) simplifient vos démarches administratives et vous donnent accès aux informations essentielles.



## LE PORTAIL CITOYEN

Accessible depuis le site Internet de la Ville, le Portail citoyen est le service en ligne pour vos démarches administratives. Vous y retrouverez le dossier de pré-inscription aux activités péri et extrascolaires, le calendrier de réservation et les tarifs... Inscrivez-vous !

### 1<sup>ère</sup> étape :

**Créer son compte :** depuis le site de la ville [www.longjumeau.fr](http://www.longjumeau.fr), cliquez sur Portail Citoyen puis sur « créer mon espace » et remplissez les champs. Vous aurez besoin de la clé Espace citoyen à demander par mail à [enfance@longjumeau.fr](mailto:enfance@longjumeau.fr).

### 2<sup>e</sup> étape :

**Remplir son dossier de pré-inscription annuelle obligatoire** pour les accueils péri et extrascolaires (études surveillées, restauration scolaire, accueils de loisirs matin, soir, vacances, mercredi...)

### 3<sup>e</sup> étape :

**Réserver les jours de présence** (mercredis et vacances) : effectuer l'inscription à une activité puis réserver des dates.

**Note :** les dates limites pour chaque inscription et/ou annulation sont disponibles sur [www.longjumeau.fr](http://www.longjumeau.fr).



### 4<sup>e</sup> étape :

**Vos factures :** pour gagner du temps, pensez au prélèvement automatique en fournissant un relevé d'identité bancaire ou optez pour le paiement en ligne sécurisé par carte bleue depuis le Portail citoyen. Vos factures sont disponibles dans votre espace personnel. Vous avez 15 jours à compter de la réception de la facture pour faire une réclamation.

*En cas de difficultés, consultez la rubrique « Infos pratiques » du Portail citoyen !*



[www.espace-citoyens.net/longjumeau](http://www.espace-citoyens.net/longjumeau)

## RECEVOIR DES ALERTES VIA LGJ L'APPLI & LA CHAÎNE WHATSAPP, C'EST SIMPLE ET GRATUIT

Grève à l'Éducation nationale, fermetures d'écoles ou de services périscolaires, événement climatique, difficultés de circulation, alerte de sécurité... Pour suivre en temps réel les évènements exceptionnels, vous pouvez télécharger LGJ l'appli et sélectionner les notifications que vous souhaitez recevoir. Inscrivez-vous aussi sur notre chaîne Whatsapp pour ne rien rater !

### INSTALLEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION



LONGJUMEAU EST SUR  
WHATSPAPP ! SCANNEZ LE QR  
CODE ET INSCRIVEZ-VOUS À LA  
CHAÎNE :



# Sécurité

## VIGIPIRATE :

Le plan Vigipirate « alerte attentat » est toujours d'actualité et la sécurité des écoles est une priorité absolue pour la municipalité.

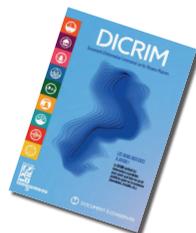
## RISQUES MAJEURS :

En cas de risque majeur (inondation, intrusion, tempête, etc.), l'ensemble des écoles bénéficie d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) élaboré sous le pilotage du directeur d'école pour assurer leur sécurité. Pour préparer au mieux les enfants et les adultes, des exercices sont effectués chaque trimestre. En cas d'alerte, n'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Pour connaître les risques auxquels la ville de Longjumeau est exposée et les bons réflexes à adopter en cas de crise, consultez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).



Pour retrouver  
ce document  
flashez  
le QR code.  
Disponible aussi sur  
[www.longjumeau.fr](http://www.longjumeau.fr).



# L'action éducative

**L'action éducative passe par l'école, les accueils de loisirs, mais aussi par toutes les activités proposées aux enfants et aux jeunes. Tour d'horizon de ce qui existe à Longjumeau !**



## DES LIEUX DÉDIÉS

**Pour étudier, apprendre à vivre ensemble, découvrir de nouvelles activités, être écouté, se renseigner...**

- 1 Maison de la petite enfance,
- 5 crèches (dont 3 privées) et une MAM,
- 7 écoles maternelles dont 1 intercommunale,
- 1 groupe scolaire privé (comprenant 1 école maternelle et 1 école élémentaire),
- 6 écoles élémentaires,
- 6 accueils de loisirs,
- 1 collège,
- 2 lycées (1 général et 1 professionnel).
- 1 collège/ lycée d'excellence, l'Institut Louis Germain, géré par Paris-Saclay;



**1 Espace Jeunes** (11-17 ans). Chaque mercredi, samedi et durant les vacances scolaires, des activités variées sont proposées.

**1 Structure Info Jeunes** (12-25 ans). Un lieu d'écoute anonyme et gratuit pour se renseigner sur tous les domaines de la vie (santé, enseignement, formation, logement, droit, loisirs, vie quotidienne...)

**1 Maison de quartier/centre social.** La Maison Colucci est un lieu d'accueil, d'échanges et de services ouvert à tous (loisirs en famille, espace numérique, des activités associatives, etc.)



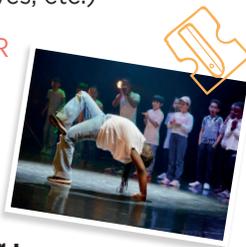
## DÉMOS

Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (Démos) : un apprentissage gratuit de la musique classique, en partenariat avec la Philharmonie de Paris et l'Opéra de Massy, pour 15 jeunes habitants des quartiers en Politique de la Ville. Une expérience enrichissante.

## UNE OUVERTURE SUR D'AUTRES DOMAINES

**Développer l'éveil artistique et culturel avec des ateliers, des spectacles, des visites, pour découvrir :**

- Le théâtre-cinéma (spectacles jeune public, séances de cinéma, apprentissage de la scène...),
- Le conservatoire (éveil musical grâce aux mini-concerts),
- La médiathèque-ludothèque, (choix de livres, moments de lecture, découverte de jeux).



## ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE

- 7 séances de sport par classe, en plus des séances organisées par l'enseignant.
- 10 séances de natation par an en classe de CP et de CE1.

## L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS :

- 1 parc des sports (15 ha),
- 6 gymnases,
- 1 dojo,
- 1 plateau multisports.



## ACADÉMIES DE TRAMPOLINE ET DE JUDO

Chaque année, environ 70 élèves habitants du quartier en Politique de la Ville apprennent gratuitement le judo avec Flam 91 et le trampoline avec LPOL.

## SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Des visites et des ateliers pour découvrir la nature grâce aux sites pédagogiques de la ville :**

- 1 arboretum,
- 1 ferme pédagogique,
- 1 verger pédagogique,
- 1 Espace de la biodiversité Albert II de Monaco.



## DES ÉQUIPES DÉDIÉES

**Dés nombreux agents de la Ville sont au quotidien aux côtés de vos enfants ;**

- 64 animateurs & 7 aesh,
- 31 atsem,
- 33 agents d'entretien et restauration.





## APPRENDRE LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE-ENSEMBLE

### Des ateliers et des formations pour responsabiliser les enfants, menés par le service Prévention-médiation :

- **Médiateurs juniors (classe de CM1 et CM2) :** les écoliers sont sensibilisés aux compétences psychosociales afin de travailler le bien-vivre ensemble. Les volontaires deviennent médiateurs juniors dans leurs écoles et mettent alors à profit leurs apprentissages pour apaiser d'éventuels conflits ou venir en aide à leurs camarades et lutter contre le harcèlement scolaire.
- **Permis piéton (CE2) :** une formation pour responsabiliser les élèves face aux possibles dangers que représente l'espace public pour les piétons et leur apprendre les bonnes pratiques. Leur permis leur est remis lors d'une cérémonie en présence d'élus de la Ville, à laquelle les parents sont conviés.
- **Permis Internet (CM2) :** une sensibilisation aux dangers et à l'usage d'Internet, en partenariat avec la Police Nationale, afin d'apprendre aux enfants les bonnes pratiques. Un examen final évalue leurs connaissances. Leur permis leur est remis lors d'une cérémonie en présence d'élus de la Ville, à laquelle les parents sont conviés.

📞 **Plus d'informations :**  
 Service Prévention-  
 médiation  
 01 64 54 19 32



- **Ateliers « Paroles de Femmes » (classe CM2) :** l'association Paroles de Femmes-Le Relais intervient dans les écoles pour parler de l'égalité, des droits des femmes et pour prévenir les violences sexistes. À l'aide d'outils, par exemple des images (de ballons, de poupons, de cuisine...), les intervenants déconstruisent avec les enfants les stéréotypes sexistes qui nous entourent (sur les émotions, le respect, la répartition des tâches domestiques, les activités, métiers ou jeux réservés aux filles ou aux garçons...)



- **Conseil Municipal des Enfants.**

À chaque rentrée scolaire, de véritables élections sont organisées dans toutes les écoles longjumelloises pour élire les élèves de CM2 qui siègeront toute l'année au Conseil Municipal des Enfants (CME). Le CME permet l'expression des enfants de la commune, leur apprend les notions de citoyenneté et de démocratie via des élections et des débats. Ce conseil a aussi la volonté de permettre aux enfants de monter des projets réalisables au sein de la commune (et avec son aide) afin de les faire participer activement à la vie locale.

 **Plus d'informations :**

Service démocratie locale ou Service enfance/éducation  
01 64 54 19 00 - [cme@longjumeau.fr](mailto:cme@longjumeau.fr)





## DU SOUTIEN À LA SCOLARITÉ

**Des dispositifs pour donner un coup de pouce aux élèves, notamment ceux qui rencontrent des difficultés :**

- **Études surveillées** : les élèves sont pris en charge afin d'être dans les meilleures conditions pour ce temps de travail.
- **Accompagnement Pédagogique Complémentaire** (dispositif Éducation nationale). L'APC permet aux enseignants d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, de les accompagner dans leur travail personnel ou de leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.
- **Stages de réussite pendant les vacances** (dispositif Éducation nationale) : Ces stages ont lieu dans les écoles (3h par jour/4 jours). Ils permettent une remise à niveau des CM2 en français et mathématiques. Les enseignants volontaires du 1<sup>er</sup> degré les animent et en définissent le contenu en fonction des besoins de chaque élève.

- **Programme de Réussite Éducative (PRE) - Maison de la Fraternité**. Un accompagnement gratuit et individualisé pour des enfants de 3 à 16 ans rencontrant des difficultés et habitant dans les quartiers en Politique de la ville. Le PRE (Atouts clubs, Commandot de lecture, etc.) concerne tous les aspects de la vie de l'enfant : accompagnement scolaire, pratiques sportives, culturelles et de loisirs, parcours de santé, aide à la parentalité...

 **Contact** : Maison de la Fraternité  
86 Bd du Dr Cathelin - 01 69 74 19 00

- **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) - Maison Colucci**. Pour les élèves du CP à la 3<sup>e</sup> qui ont besoin d'apprendre autrement, avec un soutien à la parentalité et des ateliers d'éveil culturel (arts plastiques, écriture...). Gratuit.

- **Colu'cartable** : Pendant les vacances, la Maison de quartier Colucci organise des stages chaque matin, avec un temps de travail sur la méthodologie et les apprentissages, et un temps dédié aux activités ludiques et artistiques. Du CP au CM2.

 **Contact** : Maison Colucci, rue Maryse Bastié - 01 64 54 19 96



# Parentalité

Les parents sont au cœur de l'éducation des enfants, il est donc important qu'ils soient représentés à l'école, c'est le but des élections de parents d'élèves. La parentalité, c'est aussi parfois avoir besoin d'un peu de soutien, d'échanger avec d'autres parents ou des professionnels. La ville de Longjumeau est à vos côtés !



## REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les représentants de parents d'élèves, élus chaque année en octobre, sont les « porte-paroles » des parents. Ils sont les interlocuteurs de la municipalité lors des concertations sur les sujets liés à l'éducation : temps de l'enfant, travaux dans les écoles, nouvelles actions... Ils sont invités au Conseil d'école et périscolaire, à la commissions des menus, etc. Les associations de parents d'élèves facilitent les relations entre l'école et les familles et les soutiennent en cas de difficultés.

## SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Ville familiale par excellence, Longjumeau bénéficie de nombreux équipements et dispositifs dédiés au soutien à la parentalité. Tour d'horizon :



## SEMAINE DE LA PARENTALITÉ DU 12 AU 22 NOVEMBRE 2025

Un temps fort chaque année dédié à la parentalité avec des ateliers parents/enfants, des temps d'échanges entre parents, des rencontres avec des professionnels...

## SEMAINE BIEN VIVRE LES ÉCRANS EN FAMILLE

Comment gérer le temps d'écran des enfants ? Comment faire en sorte que les enfants et les ados puissent les regarder en toute sécurité ? La Municipalité vous propose un programme d'activités durant toute une semaine pour aider parents et enfants à gérer le numérique au quotidien.



LES ÉQUIPES SERONT PRÉSENTES AU FORUM DES ASSOCIATIONS, LE **SAMEDI 6 SEPTEMBRE**, AU STADE LANGRENAY, POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS ! RDV AU STAND PARENTALITÉ POUR LES TRADITIONNELLES PHOTOS DE FAMILLES QUI CETTE ANNÉE AURONT LIEU À CETTE OCCASION !

Plus d'informations : [parentalité@longjumeau.fr](mailto:parentalité@longjumeau.fr)



### PAROLES DE PARENTS

La Ville a mis en place l'atelier Paroles de parents, un temps convivial où les parents partagent leurs expériences, leurs préoccupations (alimentation, sommeil, écrans, etc.) ; mais aussi un moment d'échange accompagné par des professionnels de l'éducation, de la famille ou de l'enfance. Animé par plusieurs services de la Ville, l'atelier itinérant a lieu chaque trimestre.

### FORUM PARENTALITÉ ET BESOINS SPÉCIFIQUES (LE 27/09/2025)

Vous êtes parent d'un enfant avec des besoins spécifiques ? DYS, HPI, handicap ou troubles des apprentissages, venez vous informer et échanger avec des professionnels spécialisés. Une occasion unique pour poser vos questions, partager vos expériences et découvrir des ressources adaptées à votre situation.

### LA BOUGEOTHÈQUE 0/6 ANS

Pour favoriser la confiance et la sécurité physique des enfants, la Ville, avec l'association UFOLEP91, a mis en place une bougeothèque, un espace de motricité libre pour les 0/6 ans accompagnés de leurs parents et animé par des professionnels de l'enfance. Le samedi matin au gymnase St-Exupéry (deux sessions : 10h-11h et 11h-12h ; ateliers parents-enfants un samedi/mois). (1<sup>er</sup> accueil libre puis inscription auprès de l'association).

### LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La Maison de la Petite enfance regroupe sur un même site tous les services publics liés au secteur de la petite enfance, qu'ils soient gérés par la Ville ou le Département. On y trouve :

#### LE GUICHET UNIQUE DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE est le lieu ressource pour s'informer et rechercher une solution d'accueil pour son enfant, connaître les aides financières et autres dispositifs à destination des parents, échanger sur son projet d'accueil et être accompagné dans le choix d'un mode d'accueil.

#### LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La PMI propose un accès gratuit aux soins pour les femmes enceintes, les enfants jusqu'à 6 ans, ainsi qu'un accompagnement pour les parents.

#### CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ SEXUELLE (CDSS)

Un lieu gratuit, ouvert à tous, pour une écoute en toute confidentialité. Il propose des consultations médicales. Un conseiller conjugal répond à toute interrogation sur la sexualité, les difficultés dans le couple, la fonction parentale, l'accompagnement des victimes de violence, etc. Le centre propose aussi des séances d'information auprès de jeunes scolarisés ou de différents publics.

#### MAISON DE LA PETITE ENFANCE

27 rue Jules Ferry  
01 64 54 19 69  
rpe@longjumeau.fr



# Projet Éducatif De Territoire & Cité Éducative

**Projet Éducatif De Territoire / Plan Mercredi et Cité Éducative : des outils à destination des jeunes de 0 à 25 ans et de leurs familles pour développer l'épanouissement de l'enfant, le vivre ensemble et la citoyenneté.**

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) 2023/2026, annexé d'un Plan Mercredi, vient compléter le Projet Éducatif Local élaboré en 2022, en déclinant plus particulièrement les actions à mettre en place pour harmoniser les temps de l'enfant entre l'école, le péri et l'extrascolaire, et au sein de la famille, tout en proposant un parcours éducatif de qualité. L'ensemble de ces démarches permet de définir une politique éducative transversale. Comme le PEL, le PEDT est le résultat d'une démarche partagée entre les partenaires institutionnels, les différents services de la ville et les familles longjumelloises. Les objectifs ont été définis grâce à ces échanges, afin de rester au plus près des besoins des enfants de 3 à 11 ans et des familles.



## LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

**Renforcer la qualité des offres périscolaires**

- Mise en place d'un accueil périscolaire élémentaire le vendredi soir,
- Organisation d'un accueil en 1/2 journée (le matin) les mercredis,
- Diffusion d'un guide par secteur, qui donne toutes les informations pratiques,



- Mise en place de conseils périscolaires avec les parents d'élèves élus,
- Professionnalisation des équipes d'animation & des Atsem (suivi et formation),
- Dédoublage des structures pendant les vacances scolaires,
- Tarification des études surveillées à l'unité.

**Favoriser l'accès à la culture, au sport et à l'environnement**

- Ateliers sport pendant les accueils de loisirs maternels et élémentaires,
- Accueil en 1/2 journée le mercredi permettant l'accès aux activités culturelles et sportives des associations,
- Partenariat avec un musée et accès aux équipements culturels municipaux (médiathèque, ludothèque, musée...).



## Articuler les activités périscolaires avec l'enseignement

- Mise en place de projets communs (La Grande Lessive, les messages clairs, etc.),
- Échanges réguliers entre les équipes enseignantes et d'animation,
- Partage d'outils et d'équipements communs,
- Définition partagée des règles de vie entre l'école et l'accueil périscolaire dans l'établissement.

## Améliorer l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants

- Recrutement d'une référente pour l'inclusion,
- Mise en place de modalités d'accueil personnalisées pour les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques,
- Accompagnement de l'équipe d'animation et des Atsem par la référente inclusion,
- Sensibilisation de l'équipe d'animation et des Atsem à l'accueil d'enfants en situation de handicap avec le Pôle d'Appui Ressources Handicap (PARH),
- Projets d'initiation à la langue des signes,

- Formation des équipes sur la gestion des émotions et des conflits,
- Expérimentation de salles sensorielles,
- Organisation d'ateliers handisport et de sport adapté.

## Prévention des rixes (avec Chilly-Mazarin)

- Rencontre entre les enfants et les jeunes des deux villes : sorties, séjours, rencontres sportives et de coopération,
- Actions avec les jeunes concernés/impliqués dans les rixes et leurs parents.



## PLAN MERCREDI

Le Plan Mercredi permet d'offrir aux enfants des activités innovantes et de qualité, en prolongement du temps scolaire, telles que déclinées dans le Projet beakdance, La grande lessive, Attitude positive, etc.

**Projet civique : Exposition égalité filles-garçons : « De l'école à la vie professionnelle ».** Un outil pédagogique à destination des enfants à partir de 9 ans.

**Projet de découverte de l'environnement et de la nature.** Ouverture des portes de la ferme pédagogique du P'tit brin d'paille aux enfants.



## LONGJUMEAU DEVIENT “CITÉ ÉDUCATIVE” : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le label national Cité éducative, attribué par les ministères de l'Éducation nationale, de la Ville et de la Justice, vise à renforcer l'accompagnement des jeunes de 0 à 25 ans issus des quartiers prioritaires, à l'école comme en dehors.

### UN LABEL AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Être une Cité éducative, c'est une démarche globale et coordonnée pour soutenir les enfants et les jeunes à chaque étape de leur parcours. De la petite enfance à l'insertion professionnelle, l'objectif est clair : garantir à chacun les mêmes chances de réussir, quel que soit son environnement. La labellisation concerne spécifiquement le quartier Politique de la Ville de Longjumeau, La Rocade-Bel Air, un territoire déjà ciblé par plusieurs dispositifs en faveur de la cohésion sociale. La Cité éducative vient ici amplifier les actions existantes et en initier de nouvelles, en réunissant l'ensemble des acteurs éducatifs : enseignants, écoles, associations, parents, institutions, travailleurs sociaux, animateurs, bibliothécaires, médiateurs... Tous s'unissent autour d'un projet éducatif partagé.



### 3 PRIORITÉS AU CŒUR DU DISPOSITIF

**Réussite scolaire** : en renforçant l'accompagnement pédagogique, les actions de soutien à la scolarité, mais aussi les liens entre les établissements scolaires et les familles.

**Bien-être dans et hors de l'école** : l'environnement dans lequel évolue un enfant est essentiel à ses apprentissages. Il s'agit ici de favoriser l'écoute, la confiance en soi, la santé mentale, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

**Éducation à la citoyenneté** : adaptation des interventions aux différents types de familles et aux problématiques qu'elles rencontrent. Sensibilisation à l'importance du jeu dans la construction familiale, avec la ludothèque et ses services gratuits.

Cette labellisation va permettre le lancement de nouvelles initiatives : soutien scolaire renforcé, accompagnement vers l'emploi, activités sportives ou culturelles, formation à la parentalité, actions de médiation, événements autour de la citoyenneté, etc. Elle marque un tournant dans la stratégie éducative locale, en cohérence avec les priorités de la Ville : l'inclusion, la cohésion sociale, la prévention et la lutte contre les inégalités.

 **Contact** : Pôle famille  
6 bis rue Léontine Sohier  
01 64 54 19 00 / [xclausel@longjumeau.fr](mailto:xclausel@longjumeau.fr)



# Forum parentalité & besoins spécifiques

ENTRÉE LIBRE

*DYS, HPI, handicaps,  
troubles des apprentissages...*

**SAMEDI 27**

SEPTEMBRE 2025

DE 14H À 17H

**STANDS D'INFORMATIONS**

**TÉMOIGNAGES DE PARENTS**

**PARTAGES D'OUTILS**

VILLE DE



**longjumeau**

**SALLE ANNE FRANK**

5 RUE DANIEL MAYER

[WWW.LONGJUMEAU.FR](http://WWW.LONGJUMEAU.FR) - f X @ 📞 📺 📱